

Question au gouvernement posée par Anny Poursinoff, députée Europe Ecologie – Les Verts

Mercredi 27 octobre 2010

Ma question s'adresse à Monsieur le Secrétaire d'Etat chargé du Logement et porte sur le droit au logement.

Ce week-end, les résidents de « La Marquise », bâtiment parisien de la place des Vosges, abandonné depuis 1966, ont été évacués par la police. Le gouvernement a ainsi expulsé 32 jeunes précaires qui avaient trouvé là un toit depuis un an. Soutenue par Jeudi Noir, cette occupation témoigne de la profonde crise du logement, qui touche particulièrement les jeunes.

Depuis 1998, le prix de l'immobilier a triplé à Paris ; et la part du revenu consacrée au loyer dépasse souvent les 50%.

Près de 10 millions de personnes sont touchées par la crise du logement.

Premières victimes de cette crise, les jeunes sont aussi victimes de la crise économique. En témoigne l'importance du chômage parmi eux. Alors que 70% des contrats proposés aux moins de 30 ans sont des CDD, comment les jeunes peuvent-ils justifier de 3 fiches de paye et d'un CDI comme le demande les bailleurs...

D'après l'INSEE, 10 % des logements sont vides à Paris, sans compter les bureaux. Et que dire de la mixité sociale quand les populations les plus fragiles mais aussi les classes moyennes sont exilées des centres-villes.

A quelques jours du début de la trêve hivernale, cette brutalité aux dépens de toute une génération est inadmissible. Cinq ans après les événements qui se sont déroulés à Clichy-sous-Bois, quelles réponses propose le gouvernement à la crise sociale que nous traversons ?

Monsieur le secrétaire d'Etat, voici ma question, quand comptez-vous mettre en application la loi de réquisition et obliger les collectivités à construire des logements sociaux de façon équilibrée sur l'ensemble du territoire afin que la Loi DALO ne reste pas une coquille vide ?